

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 04 JUILLET 2022

---

L'an **deux mil vingt deux**, le **04 JUILLET**, à **dix-huit heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis dans la salle de convivialité **COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **28 juin 2022**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **17**, Votants : **19**.

### **PRÉSENTS :**

M. BREUIL J-L., M. CESSAC J-B., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., Mme LAJUGIE Y., M. VALADE R., M. NOUET M., M. BARCONNIERE D., M. DELPIT G., Mme DE VIDO M-P. ; Mme RENAUDIE N., Mme LAJOINIE S., DELPIT M., MAGNE A-P., M. HAMELIN J., Mme LASSERRE M., Mme ROULLAND-BERTHELOT S.

**EXCUSÉ(E)S:** MM. BARJOT V., Mme CHASSAIGNE E.,

Mme CHASSAIGNE Emmanuelle a donné procuration à M. GEOFFROID Vincent, M. BARJOT Vincent a donné procuration à M. DELPIT Guillaume.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. VALADE Robert** est désigné secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/Personnel communal
- 2/Aménagement du bourg de Coly.
- 3/Extension du troisième lieu
- 4/Projets travaux école et garderie
- 5/ Voirie : devis
- 6/Point lotissement Mortefond et acquisition de terrain à Coly
- 7/Partenariat avec l'EPF
- 8/Agenda estival
- 9 Convention fondation 30 millions d'amis (service chats libres)
- 10/ Divers

Les sujets programmés à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.

Le Procès-verbal du 07/06/2022 a été approuvé à l'unanimité.

### **1/ Point personnel communal**

La Covid a touché plusieurs employés sur la commune : les trois maîtresses de l'école, la cantinière ainsi que l'agent qui travaille à la garderie. Une réorganisation du personnel communal a permis de palier à ces absences.

Le nouvel agent recruté donne entière satisfaction.

Parmi les candidatures reçues pour remplacer notre agent qui est muté sur une collectivité au 19 août prochain, celle d'un administré de la commune retient particulièrement notre attention. En effet, cette personne ayant eu des déboires avec son exploitation dus à la grippe aviaire, et fort de la connaissance de la commune, son profil correspond au poste à d'agent technique à pourvoir. Il serait engagé sous contrat car dans deux ans il fera valoir ses droits à la retraite. Parallèlement il garderait le statut d'exploitant agricole qui permettrait l'utilisation d'engin agricole en sa possession : établir une convention.

Pour le transport scolaire de la rentrée prochaine : un ancien agent communal en retraite assurera le trajet du matin, et une administrée de Coly celui du soir.

La question du mode de fonctionnement pour le transport reste posée. Pour l'instant nous n'avons pas de recul sur la durée de l'utilité du transport scolaire avec nos contraintes géographiques.

Prévoir une nouvelle organisation autour de la nouvelle équipe des agents techniques désormais complète à partir du 19 août. Positionner un référent. Mise en place de plannings sur 15 jours dont 1 journée hebdomadaire sur Coly.

Service civique : deux postes sur trois sont pourvus. Il s'agit d'Anouck Boudy et d'Elie Vieillefosse.

### **2/Aménagement du bourg de Coly**

Une réunion téléphonique a eu lieu avec les sociétés responsables de réseaux : fibre, eau, assainissement, SDE (Orange et DDT)

Enfouissement fibre et téléphone : surcoûts éventuellement pris en charge par la commune.

Dossier revêtement à réexaminer et valider

Vincent GEOFFROID et Jean-Michel DEMONEIN devront contacter les propriétaires riverains dans les semaines à venir.

Financement : DETER à hauteur de 40% - examiner d'autres financements.

Prochaine réunion en septembre.

### **3/ Extension Troisième Lieu**

Terrasse de 26m<sup>2</sup>

Point sur les devis :

1<sup>er</sup> devis  $\approx$  32.000€ (nouveaux devis : SALVIAT + LAVERGNE)

SALVIAT : 34.000€ sans les tuiles

LAVERGNE : 35193 € (Cf devis reçu)

Finaliser ces devis avec l'isolation et le chauffage.

Aides possibles à solliciter.

Le loyer doit faire l'objet d'une remise à niveau accompagnée.

Prévoir une réunion d'étape à la rentrée.

#### **4/Travaux école et garderie**

Point sur les propositions :

- Pose d'un garde-corps (serrure)
- Pose de volets sur l'ensemble du bâtiment

Devis en cours. Les entreprises Salviat, Cournil et 2M ont répondu : 15.000€

Clim : Cournil – 10.000€ - Domo24 : 12.000€

Devis serrurerie : 8.500€

Estimation de départ : 30.000€

Perspectives devis : 35.000€

Les enseignantes et les parents d'élèves souhaitent que la commission éducation du Conseil Municipal participe à leurs réunions de conseil d'école.

Effectif à la rentrée 2022 : 61 élèves

Réunion à programmer en septembre.

#### **5/Voirie : compte rendu commission :**

85.000€ prévus en investissement

Contacts : Bonnassy et La Chenèverrie. L'entreprise Bonnassy est retenue, leur proposition est la moins disante.

Lieux choisis : réfection du bas de la route de Drouille + (plateaux au niveau du village) + travaux de réparations diverses.

#### **6/Lotissement Mortefond**

Le lot n°7 a été vendu – compromis signé.

Le lot n° 1 a été vendu.

Projet d'achat des lots 8 et 9.

Penser à diffuser une communication pour relancer les ventes.

#### **7/Acquisition de terrains à Coly**

Prévoir l'achat des terrains de M. et Mme JACK.

#### **8/Partenariat EPF/Hôtel Gardette**

La signature est prévue en juillet.

Au rez-de-chaussée, installation de M. ANIBAL pour son atelier de coutelier. Etablir un bail.

Proposition de 200€, charges comprises.

#### **9/ Agenda de l'été**

À ajouter :

- Le Randal, départ de la Vignolle le 24 juillet
- Guy LACOSTE de la boutique « Les produits Régionaux ».

#### **10/Convention 30 Millions d'Amis**

Le Maire donne en lecture la proposition de convention de l'association de 30 Millions d'Amis faisant suite à la prolifération des chats et afin d'éviter les maladies. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la convention de l'association 30 Millions d'Amis.

**11/Divers**

- Remerciements du lycée Pré de Cordy pour la participation financière allouée à un lycéen habitant sur la commune, dans le cadre d'un voyage scolaire
- Extinction de l'éclairage dans le bourg dès minuit.

Prochain conseil municipal : début septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h28

**OBSERVATIONS**

**Signatures du Conseil**

**Le Maire,**

**V. GEOFFROID**